



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2022/16

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

COMMUNE D'ISSEL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DOMAINE : 1

« commande publique »

Séance du Conseil Municipal du 13 juillet 2022 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

SOUS-DOMAINE : 1.1

« marchés publics »

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Myriam MECHRAOUI, Frédéric DAUVIN, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Sabrina MAHIEU, Régine SEJALON, Stéphane SAOUMA

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Axelle FOUGA

OBJET :
Cantine scolaire.
Consultation pour la
fourniture des repas
Rentrée 2022

Secrétaire : Christophe BRUNEL.

Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune gère la cantine scolaire du regroupement pédagogique Issel / Labécède Lauragais.

Il rappelle également que le conseil municipal a approuvé, par délibération n°2019/13, le marché à passer avec SA RECAPE pour la fourniture des repas en liaison froide.

Monsieur le Maire propose de lancer une nouvelle consultation des différents prestataires pour la fourniture des repas pour la rentrée 2022.

**CONVOCACTION C.M.
EN DATE DU :**
01/07/2022

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**AFFICHAGE EN DATE
DU :** 15/07/2022

Approuve le lancement d'une consultation pour la fourniture des repas de la cantine scolaire (rentrée 2022).

**PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU :** 15/07/2022

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

**CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
PREFECTURE LE :**

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux

**PAR PUBLICATION
LE :**

Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 13 juillet 2022

Le secrétaire de séance

Christophe BRUNEL

**PAR DELEGATION
LE :**
(signature)



Le Maire d'ISSEL,
Henri POISSON